

Réduire la production de CO₂ en soutenant l'économie locale

Déjà Cité de l'énergie, Le Mouret vient d'obtenir le label fribourgeois Carbon Fri. Il s'agit de la première entité publique à recevoir cette distinction, créée il y a juste un an pour soutenir des projets cantonaux.



Des élèves de Grolley ont participé, symboliquement, au projet soutenu par la Fondation, qui a permis de planter 1600 nouveaux arbres à Givisiez. FONDATION CARBON FRI

XAVIER SCHALLER

ENVIRONNEMENT. Réduire le CO₂, oui, mais chez nous. Pour offrir une alternative aux certificats achetés à l'étranger (voir encadré), la Fondation Carbon Fri propose un label 100% fribourgeois, pour soutenir des projets locaux de réduction de gaz à effet de serre. La BCF, le Groupe Saint-Paul et le salon Energissima ont joué les cobayes en 2018. Une première commune, Le Mouret, vient de sauter le pas.

Une entreprise, une commune ou une organisation s'en-

gagent sur une base volontaire. Elles commencent par réaliser un bilan carbone complet. Un plan d'actions des engagements est ensuite rédigé.

«Amener les sociétés à s'intéresser à leur bilan CO₂, c'est déjà un très bon résultat, souligne Chantal Robin, directrice de la Fondation. Avec les objectifs qu'a fixés la Confédération, elles devront tôt ou tard s'y atteler.» Pour rappel, une réduction de 50% des émissions nationales a été prévue pour 2030, à la suite de l'Accord de Paris de 2016.

Le label Fri Carbon permet de valoriser l'engagement environnemental. «Il est aussi possible de labelliser des produits et des services.» Un tableau de l'impact climatique est alors demandé. «Les organisateurs de la fête Unifactory l'ont fait pour l'édition 2018», note Chantal Robin. La Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg (CCIF), dont elle est directrice, fera de même pour son apéritif de printemps.

Dix francs par tonne



La Gruyère
1630 Bulle
026/ 919 69 00
www.lagruyere.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse jour./hebd.
Tirage: 13'737
Parution: 3x/semaine



Page: 9
Surface: 93'620 mm²

CCIF  HIKF
Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg
Handels- und Industriekammer des Kantons Freiburg

Ordre: 1087696 Référence: 72812532
N° de thème: 272.001 Coupure Page: 2/2

Les détenteurs du label versent aussi 10 francs par tonne de CO₂ produite. Cet argent vient alimenter un fonds de soutien pour des projets de réduction du CO₂. «On ne parle pas d'une compensation, mais bien d'un soutien à l'économie et à des projets locaux.»

Pour donner un ordre de grandeur, la BCF produit 1100 tonnes de CO₂ et verse donc 11 000 francs. La Fondation, créée il y a un an, s'est fixé comme objectif de récolter 200 000 francs par an. «Avec un effet de levier escompté d'un à cinq, cela représente un million de francs d'investissement pour des projets locaux», souligne Chantal Robin.

Tout est en place, reste à trouver de nouveaux membres. Et des projets à financer. «Nous espérons convaincre cette année une ou deux entreprises clés du canton, avec notre concept unique en Suisse. Et prochainement, un appel à projets sera lancé.»

Un premier est en cours de réalisation à Givisiez: 1600 arbres vont être plantés pour remplacer les épicéas. «Planté en masse sur le plateau le siècle dernier, l'épicéa n'est plus adapté aux conditions climatiques qui se profilent dans la région, indique le site de la Fondation Carbon Fri. Durant ces vingt dernières années, il a passablement souffert, victime d'attaques du bostryche typographe et de plusieurs tempêtes.» Les nouvelles essences ont aussi été choisies en fonction des besoins des scieries locales ou pour fournir de l'énergie. ■

«On ne parle pas de compensations»

L'objectif du label Carbon Fri est de rendre visible les efforts accomplis et de financer des projets dans le canton. «On ne parle pas de compensations, précise Werner Halter, directeur de Climate Services, l'une des deux sociétés accréditées par la Fondation Carbon Fri. Ce n'est pas une tonne économisée pour une tonne produite. D'ailleurs, la manière dont la Confédération comptabilise le CO₂ exclut les certificats indigènes.»

Une tonne de CO₂ ne peut être comptée deux fois. «C'est pourquoi tous les pays d'Europe, sauf la Suisse, soustraient de leur comptabilité nationale les projets réalisés pour réduire le CO₂. Cela permet à ceux qui réalisent ces efforts de vendre des certificats. En Suisse, tout est directement intégré dans l'inventaire national.» Pour les entreprises les plus polluantes, il existe néanmoins un système d'attestations, pour les prestations de réduction de gaz à effet de serre réalisées en Suisse. Celles-ci servent uniquement pour des échanges de quotas entre entreprises. «Ces attestations ne sont pas reconnues au niveau international et ne permettent donc pas de générer des certificats de réduction des émissions au sens du Protocole de Kyoto», indique le site de la Confédération.

Ce système lie actuellement cinquante-quatre entreprises actives dans le ciment, la chimie, le secteur pharmaceutique, les raffineries, le papier, le chauffage ou l'acier. Il devrait être prochainement étendu à l'Europe. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a accepté jeudi dernier un accord pour lier le système suisse à celui de l'Union européenne, qui regroupe 11 000 sociétés.

XS/ATS